

## 30 avril Journée Internationale du Jazz

Lors de son assemblée générale de novembre 2011, l'UNESCO a proclamé que le 30 avril serait, chaque année, l'occasion d'une célébration internationale du Jazz.

Pour les sages de la docte assemblée, il s'agit avant tout de sensibiliser la communauté internationale aux vertus du jazz comme outil éducatif, comme force de paix, d'unité, de dialogue et de coopération renforcée entre les peuples.

Rappelons-leur à tout hasard que le jazz est d'abord l'expression musicale de tout un peuple...

Les informations contenues dans le site des Nations Unies à propos de cette journée sont certes intéressantes, mais elles ne semblent pas réellement en tenir compte, voyant surtout dans ce mode d'expression un vecteur de liberté d'expression et un symbole d'unité et de paix !

Il brise les barrières et crée des opportunités pour la compréhension mutuelle et la tolérance

Il réduit les tensions entre les individus, groupes et communautés

Il favorise l'égalité des sexes

Il renforce le rôle des jeunes pour le changement social

Il encourage l'innovation artistique, l'improvisation, de nouvelles formes d'expression, et l'intégration de formes musicales traditionnelles dans de nouvelles

Il stimule le dialogue interculturel et valorise les jeunes issus de milieux marginaux.

La liste que vous venez de parcourir est tirée in extenso du site des Nations Unies...

Ce n'est pas une raison suffisante pour boudier notre plaisir. Quand vous quitterez cette page, allez vite écouter du jazz. Et du bon !